



CONSEIL DÉPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHÔNE

20 novembre 2018
29^{ème} anniversaire de la
Convention Internationale
des Droits de l'Enfant

LES PROFESSIONNELS DE LA DGAS MOBILISÉS

Depuis plusieurs années, les professionnels de l'action médico-sociale du Département se positionnent, dénoncent et agissent afin de maintenir au plus haut l'attention portée à l'intérêt premier de l'enfant, au respect de sa vulnérabilité, à l'obligation de protection dont il fait l'objet, enfin pour faire du devenir de l'enfant l'enjeu prioritaire de la mission de protection de l'enfance.

Cette année encore, la CGT et la FSU appellent les agents du service social départemental à se rassembler à l'occasion du 29^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) afin de rappeler :

- ➔ qu'ils restent déterminés à voir dans leur institution les conditions d'accueil des enfants retrouver un cadre respectueux de leur vulnérabilité et des conditions de travail dignes des missions qui leurs sont confiées
- ➔ qu'en tant que chef de file de la protection de l'enfance et de l'action sociale, le Département doit engager les budgets nécessaires à la mise en œuvre de ses missions prioritaires
- ➔ que L'État est responsable de la mise en application de la convention CIDE dont il est signataire depuis 1990 et qu'il doit, à ce titre, mettre sa législation en conformité avec les textes ratifiés et conduire des politiques conformes à "l'intérêt supérieur de l'enfant" dans toutes les décisions ou mesures le concernant et veiller que ses droits soient bien respectés par les particuliers et les institutions. Par conséquent, il doit garantir aux Départements – qu'il a chargé de la mise en œuvre de la protection de l'enfance – les ressources nécessaires à sa réalisation.

Si, depuis 2017, la Collectivité s'est engagée dans un dialogue constructif avec les agents, la CGT et la FSU demandent à cette dernière d'entendre les professionnels de terrain, d'acter des créations de places pour l'accueil des enfants et de répondre aux propositions émanant des personnels. **Cependant, force est de constater que seule notre détermination permettra de faire avancer le processus en cours et qu'elle continuera à garantir des avancées.**

La dégradation sans précédent des conditions d'exercice de la mission de protection de l'enfance est constatée partout en France et c'est dans ce contexte déjà très inquiétant que les Départements – comme les agents – sont confrontés à l'accueil massif de jeunes mineurs non accompagnés, et ce, sans moyens supplémentaires pour faire face à ce nouvel enjeu. Ces enfants dont les témoignages semblent parfois

irréels tellement les faits rapportés sont terrifiants, apparaissent extrêmement démunis, fatigués et en grande souffrance.

L'absence de compensation financière accordée par l'État laisse place à toutes les dérives... et c'est dans ce contexte que les syndicats CGT et FSU de la PJJ, de l'Éducation nationale, de différents foyers de la CPCAM, du Conseil Régional, de la Mission Locale... seront mobilisés mardi 20 Novembre 2018 avec nous à 11h00 sur le parvis de l'Hôtel du Département.

Par ailleurs, les équipes sociales du Département du Nord, à bout de souffle, mobilisées depuis plusieurs semaines pour faire entendre leurs revendications, seront elles aussi rassemblées à Lille à la même heure. Du nord au sud, nos luttes se fédèrent sur les mêmes bases revendicatives et hélas ! sur des constats affligeants de l'état de la mission de protection de l'enfance, partout en France.

Sur le plan national nous exigeons un repositionnement des principes qui placent l'enfant, sa sécurité, sa protection, sa santé, son éducation, son développement comme priorité nationale. Sur le plan local, nous poursuivons les discussions avec la Majorité départementale et demandons qu'à l'occasion de cette journée anniversaire, l'ensemble des acteurs qui œuvrent à la protection de l'enfance soient reçus par le Département afin de pouvoir témoigner de leur quotidien et exposer leurs revendications.

FAISONS DE CE 29^{ème} ANNIVERSAIRE UNE NOUVELLE JOURNÉE DEDIEE À LA DÉFENSE DES DROITS DE L'ENFANT !

Retrouvons-nous en A.G.
mardi 20 novembre à 9H00
en salle de réunion syndicale A1 123c
à l'Hôtel du Département

(3 heures d'information syndicale ont été déposées par nos syndicats)

RASSEMBLEMENT À 11H00
SUR LE PARVIS DE L'HÔTEL
DU DÉPARTEMENT DE SAINT-JUST
suivi d'une conférence de presse